



Outre, l'absence de coût de licence, la migration vers une suite bureautique libre se justifie par de nombreux autres arguments. En voici quelques-uns qui concernent non seulement la bureautique mais les logiciels libres en général.

SÉCURITÉ

posée sur un socle robuste

Le code du logiciel est public et documenté : quel soulagement d'accéder à la recette du programme pour s'assurer de ses actions. Il est alors possible d'adapter l'outil (de modifier la recette) aux besoins spécifiques de chacun tout en contribuant à l'amélioration du logiciel et des fonctions qu'il offre.

Les compétences acquises pour cette adaptation créent une valeur ajoutée, essentielle pour la sauvegarde du savoir-faire et à une grande réactivité pour les mises à jour sécuritaires.

INTEROPÉRABILITÉ

pour n'oublier personne

L'interopérabilité technique est garantie entre systèmes d'exploitation existants puisque le code source est ouvert et modifiable pour l'adapter à GNU/Linux, Windows, Mac OSX et à ceux qui pourraient apparaître.

L'interopérabilité repose sur le format normalisé ODF, accepté par de nombreuses suites bureautiques libres ou non.

CONFIANCE

en l'économie numérique

La transparence de la fabrication du logiciel est totale : impossible d'y cacher des mouchards. Par exemple, finis les soupçons de piratage industriel. Dans une économie numérique mondialisée, les créations et les échanges se font en toute tranquillité.

ALTÉRITÉ

pour accepter l'autre dans ses différences

Bien qu'il soit logique de privilégier les formats ouverts et durables, les suites libres lisent et modifient aussi nombre de formats propriétaires et exportent tout autant vers des formats ouverts ou propriétaires selon le choix de chacun.

LÉGALITÉ

par transparence

Nous pouvons être certains que celui qui crée des documents aux formats ouverts depuis une suite libre aura eu recours au téléchargement légal du logiciel.

ÉCOLOGIE

active et participative

Éloigne l'obsolescence du matériel et des supports informatiques en permettant, par un développement raisonné et modulaire, le maintien de machines, anciennes et peu puissantes à des performances adaptées aux besoins. Rien ne pousse les développeurs à rendre les machines inutilement lentes.

Contribue à favoriser la diffusion et la collaboration numériques sans impressions sur papier en privilégiant le format PDF qui, de plus, facilite la recherche rapide d'informations enregistrées sur supports numériques (GED).

ÉQUITÉ

par discrimination positive

Favorise l'inclusion professionnelle, en réduisant la fracture numérique, l'illettrisme par un accès de tous aux mêmes moyens sans barrière économique, Garantit des compétences transposables à tous les logiciels d'une famille et leurs évolutions, de l'école à l'entreprise d'aujourd'hui et de demain.

LIBERTÉ

la cheville ouvrière

Les suites bureautiques libres sont basées sur des formats standards et normalisés ODF. Nous savons ce que les documents contiennent. Nous gardons la maîtrise de notre fond documentaire qui n'est plus la propriété des éditeurs de formats propriétaires.

Par ailleurs, la migration nous permet de rompre le cordon qui nous lie à un éditeur de format propriétaire et bien souvent de logiciel propriétaire associé qui peut à tout moment changer son format et imposer de nouvelles règles, induisant de nouveaux coûts. Le choix de suites libres supprime cette dépendance aux outils de production, en s'attachant aux formats ouverts plutôt qu'aux logiciels.

CULTURE

accessible sans restriction

Chaque suite libre est téléchargeable dans de nombreuses langues nationales et régionales, complétées par les correcteurs orthographiques et grammaticaux. La liste est longue mais non-exhaustive et ne dépend que de notre volonté culturelle de la maintenir voire d'en créer.

Les curieux des nouvelles possibilités logicielles et technologiques peuvent télécharger chaque dernière version stable ou en développement, découvrir et tester les améliorations et, pourquoi pas, remonter bogues et suggestions d'évolution.

ÉGALITÉ

pour tous, partout

Une suite libre propose la même performance, à tous, à égalité de chances, aux particuliers, aux écoliers, collégiens, lycéens, universitaires, à ceux qui recherchent un emploi, aux plus démunis, aux associations, aux administrations, aux entreprises petites ou grandes, privées ou publiques, en France et partout dans le monde.

INNOVATION

créateur de format durable

Pour s'adapter en permanence à la société numérique et l'exigence du monde d'hier, d'aujourd'hui, de demain.

PARTAGE

d'un atout universel

Le modèle économique des suites libres permet de générer de l'emploi localement et à toutes les échelles d'entreprises (Sensibilisation, migration, formation, maintenance, dépannage, développement).

Le format est accessible à tous. Chacun peut alors développer son propre logiciel. Aussi, une suite libre s'efforce de s'adapter à tous systèmes existants ; sur Windows, GNU/Linux, Mac OSX.

FRATERNITÉ

d'un outil à tous, pour tous

Les suites bureautiques libres s'efforcent d'être gratuites dans un esprit citoyen. Les utilisateurs des services publics peuvent donc utiliser le même outil que les administrations ou les écoles avec lesquelles les citoyens communiquent.

La participation à la communauté est possible pour tous. Chacun, s'il le souhaite, peut devenir acteur du développement d'une suite libre : traductions, tests, développement, design, assistance aux utilisateurs, création de modèles et extensions, promotion et sensibilisation.

RÉGLEMENTAIRE

avec consignes

Le 19 septembre 2012, la circulaire du premier Ministre, Jean-Marc Ayrault, invitait – pour toutes les raisons évoquées ci-dessus – l'ensemble des ministères à s'orienter vers l'utilisation de logiciels libres. Ceci devrait inciter les autres administrations à suivre l'exemple.

Le RGI (référentiel général d'interopérabilité) reconnaît depuis mars 2007 le format ODF, créé et produit par les suites bureautiques libres, seul format à ce jour implémenté comme une norme d'échange recommandée entre administrations et vers les citoyens.

